



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 27 novembre 2013, 19 H

---

#### 10 – Sujets d'ouverture

- .01 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 novembre 2013
- .02 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2013
- .03 Point d'information des conseillers
- .04 Période de questions du public

#### 20 – Affaires contractuelles

- .01 1132913040 Autorisation d'une dépense de 194 773,40 \$, taxes incluses, et octroi d'un contrat au même montant à « Altec industries ltd », pour la fourniture et l'installation d'un engin élévateur à nacelle de 70 pieds de hauteur de travail et d'une carrosserie de service sur un châssis fourni par la Ville – Appel d'offres public numéro 13-13111 (3 soumissionnaires) – Contrat RPPS13-11001-OP
- .02 1131663007 Approbation d'une convention avec l'organisme « Centre N A Rive de Montréal », et octroi d'une contribution financière totale de 9 934 \$ en 2013, pour la réalisation des activités du Programme d'intervention de milieu jeunesse
- .03 1131663008 Approbation d'une convention avec l'organisme « Carrefour communautaire de Rosemont, l'Entre-Gens inc. », et octroi d'une contribution financière totale de 9 935 \$ en 2013, pour la réalisation des activités du Programme d'intervention de milieu jeunesse entre novembre 2013 et avril 2014
- .04 1132913041 Autorisation d'une dépense de 221 959,24 \$, taxes incluses et octroi d'un contrat à « 86253 Canada ltée (Les entreprises Alpha Peintureco 1975 ltée) », pour la collecte, la réparation, la remise à neuf, la livraison du mobilier d'éclairage de rues - luminaires de type Cobra - pour une durée de 24 mois pour le même montant - Appel d'offres public 13-12498 (4 soumissionnaires) – Contrat RPPV13-10098-OP
- .05 1132913042 Recommandation au conseil municipal -Autorisation d'une dépense de 1 090 000 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la conduite d'eau secondaire, de la chaussée et des trottoirs de la rue Fullum, entre les rues Dandurand et Masson – Octroi d'un contrat à « Les entreprises Michaudville inc. » au montant de 1 058 400 \$, taxes incluses – Appel d'offres public RPPV13-05067-OP (10 soumissionnaires)
- .06 1132681002 Approbation d'un projet de convention avec l'organisme « Festival international du film pour enfants de Montréal (FIFEM) », et, octroi d'une contribution financière de 27 000 \$ pour l'année 2014 - Autorisation d'un virement de crédits au montant de 27 000 \$ du compte du surplus de gestion affecté – Divers– Contrat RPPG13-11102-GG
- .07 1130963070 Approbation d'un protocole d'entente et acceptation d'une somme de 2 969,14 \$ pour l'installation de supports à oriflammes et d'oriflammes sur le territoire de la SDC Promenade Masson.

- .08 1132508001 Ratification des dépenses supplémentaires au contrat ayant pour objet l'enlèvement de graffitis sur les domaines public et privé accordé à « L'Effaceur inc. », pour un montant de 14 985 \$, portant la valeur du contrat au montant de 227 096,63 \$ – Contrat RPPS13-05068-OP

### 30 – Administration et finances

- .01 1133616012 Prendre acte du rapport consolidé des décisions déléguées pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2013, de la liste des bons de commande approuvés et de la liste des demandes de paiement pour la période comptable du mois de septembre 2013, soit du 27 août au 30 septembre 2013, en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA-23)
- .02 1136078006 Octroi d'un mandat au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine pour faire les représentations auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), visant l'obtention d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol, pour la future pataugeoire du parc De Gaspé
- .03 1136078005 Octroi d'un mandat à la Direction de la culture et du patrimoine pour l'organisation, avec la collaboration de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, d'un concours sur invitation pour l'intégration d'une œuvre d'art, dans le cadre du projet de reconstruction du chalet de parc De Gaspé, ainsi que la négociation, la conclusion du contrat et le suivi de la réalisation de l'œuvre, pour un montant de 39 531, 25\$, incluant les taxes, les contingences, les incidences et les frais de concours
- .04 1130963097 Acceptation d'une offre de services et approbation d'une entente de partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie relativement au traitement de requêtes de bruit, conformément à l'article 85,1 de la *Charte de la Ville de Montréal*

### 40 - Réglementation

- .01 1136260012 Émission d'ordonnances – Programmation d'événements publics : « Classique de hockey Beaubien », « Soirée de Saint-Valentin » et « Carnaval d'hiver »
- .02 1130963010 Émission d'une ordonnance, en vertu du *Règlement sur les exemptions en matière de stationnement* (5984, modifié), exemptant le propriétaire du bâtiment situé aux 6522-6524, 25<sup>e</sup> Avenue, de l'obligation de fournir 3 unités de stationnement – Fonds de compensation de 15 000 \$
- .03 1130963029 Émission d'une ordonnance, en vertu du *Règlement sur les exemptions en matière de stationnement* (5984, modifié), exemptant le propriétaire du bâtiment situé aux 2017 au 2021, boulevard Rosemont, de l'obligation de fournir 1 unité de stationnement – Fonds de compensation de 5 000 \$
- .04 1131340011 Appui à la demande de l'arrondissement de Ville-Marie, concernant la modification à son Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils (Règlement numéro CA-24-195)
- .05 1131316015 Stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR) – Secteur 59 – Augmentation du nombre de places de SRRR, sur la rue De Lanaudière, entre les rues Jean-Talon Est et Bélanger
- .06 1131316016 Stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR) – Secteur 59 – Augmentation du nombre de places de SRRR, sur la rue Fabre, entre les rues Jean-Talon Est et Bélanger
- .07 1131316017 Stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR) – Secteur 25 – Augmentation du nombre de places de SRRR, sur l'avenue d'Orléans, entre le boulevard Saint-

Joseph Est et l'avenue du Mont-Royal Est

- .08 1120963031 Adoption – Second projet de résolution autorisant la construction de 8 bâtiments de 3 étages avec sous-sol situé aux 5700-5730, rue De Lanaudière et 5699-5715, rue Chambord, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-8)90
- .09 1130963041 Adoption – Second projet de résolution autorisant la transformation du bâtiment existant situé aux 6588 à 6590, avenue de l'Esplanade, en vertu du *Règlement sur les projets de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-8)
- .10 1130963045 Adoption – Résolution autorisant l'occupation d'un restaurant avec cuisson pour le bâtiment situé au 3165, rue Rachel Est, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-8)
- .11 1131307015 Avis de motion – Projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (2014) » (RCA-101), relatif à la tarification de biens et de services
- .12 1130963065 Adoption – Règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) », afin de réduire le nombre de bâtiments exemptés de l'obligation d'obtenir une autorisation, conformément à l'article 148.0.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, préalablement à leur démolition (RCA-6-5)
- .13 1131307011 Adoption – Règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M. c. C-4.1) » à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, relatif à l'utilisation du réseau cyclable de l'arrondissement (RCA-100)
- .14 1131016004 Adoption – Second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) », afin de permettre la catégorie d'usages C.1(1) A, pour les propriétés bordant la rue Dante, ainsi que l'usage « restaurant-traiteur » dans la zone 0709 (01-279-34)
- .15 1130963053 Adoption – Second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) » (01-279-33), afin d'intégrer dans des secteurs de zonage parc, soit E.1, les parcs Carméla-Galardo-Frascarelli, Guglielmo-Marconi et Luc-Durand, les places Hector-Prud'Homme et Raymond-Plante, les placettes situées sur le site de la Norampac, ainsi que le futur parc situé sur le site Préfontaine – Dispositions relatives à la protection des arbres et à l'aménagement des cours avant
- .16 1130963062 Approbation de plans, en vertu du titre VIII du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) – Construction, sur l'emplacement 2, d'un bâtiment comportant 2 blocs d'habitation – Bâtiment situé aux 4650-4694, 2<sup>e</sup> Avenue – Place Chassé – Demande de permis 3000526608
- .17 1130963059 Approbation de plans, en vertu du titre VIII du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) – Construction d'un bâtiment de 3 étages et 6 logements – Bâtiment situé au 5149, 9<sup>e</sup> Avenue – Demande de permis 3000682420
- .18 1130963063 Approbation de plans, en vertu du titre VIII du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) – Construction, sur l'emplacement 2, d'un bâtiment comportant 2 blocs d'habitation – Bâtiment situé aux 4600 à 4642, 2<sup>e</sup> Avenue – Place Chassé – Demande de permis 3000533867

- .19 1130963088 Acceptation d'un versement d'une somme de 80 640 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé aux 3430-3432, rue Masson), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 1 588 976)
- .20 1130963089 Acceptation d'un versement d'une somme de 20 000 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé au 1012, rue Saint-Zotique Est), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 3 793 207)
- .21 1130963090 Acceptation d'un versement d'une somme de 18 780 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé au 6746, 29<sup>e</sup> Avenue), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 2 786 672)
- .22 1130963091 Acceptation d'un versement d'une somme de 18 720 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé 6756, 29<sup>e</sup> Avenue), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 2 786 669)
- .23 1130963092 Acceptation d'un versement d'une somme de 15 260 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé aux 2651 et 2653, rue Beaubien Est), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 2 169 545)
- .24 1130963093 Acceptation d'un versement d'une somme de 21 420 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé aux 5525-5531, boulevard Rosemont), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 1 360 396)
- .25 1130963094 Acceptation d'un versement d'une somme de 3 710 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé aux 5535-5541, boulevard Rosemont), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 1 360 397)
- .26 1130963083 Acceptation d'un versement d'une somme de 36 870 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé à l'est de la rue Garnier, au nord de la rue de Bellechasse), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 3 794 373)
- .27 1130963085 Acceptation d'un versement d'une somme de 131 570 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé aux 3000-3100, rue Rachel Est), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et*

*d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 3 635 817)*

- .28 1130963086 Acceptation d'un versement d'une somme de 50 480 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé au 6577, rue Saint-Hubert), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 2 332 998)*
- .29 1130963087 Acceptation d'un versement d'une somme de 30 450 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé aux 5788-5790, avenue Christophe-Colomb et 1082-1088, boulevard Rosemont), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (13-011), relativement à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 3 794 937)*

#### **60 – Information**

- .01 1131307014 Prendre acte du dépôt d'un procès-verbal de correction relatif à la résolution CA13 26 0292 du 3 septembre 2013
- .02 1131307013 Prendre acte du dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2013 sur le règlement d'emprunt RCA2613-004

Le secrétaire d'arrondissement